

UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES
ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES



Osez l'évolution professionnelle

union  Robert Monnier
pour agir ensemble

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIF
Région
L'ENGAGEMENT QUALITÉ

BILAN DE COMPÉTENCES

Objectifs

Conformément au code du travail, article 900-2 : « le bilan de compétences permet à son bénéficiaire d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles, ses aptitudes et motivations, afin de définir un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, un projet de formation. »

Durée

24h dont 18h de rendez-vous en face à face

Intervenants

- Psychologues du travail et/ou de l'accompagnement professionnel
- Consultants bilans expérimentés

Lieux d'intervention

Toulouse • Muret • Colomiers • Pamiers • Montauban

Financements

- CPF
- ANFH
- Pôle Emploi
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

BILAN DE COMPÉTENCES MODULAIRE

Objectifs

Préciser son projet d'évolution professionnelle par le biais d'un ou plusieurs modules spécifiques définis en fonction du besoin et de la situation. Exemples de modules proposés :

- Analyser son parcours professionnel et personnel
- Valoriser ses compétences et ses atouts
- Formaliser/consolider un projet déjà identifié
- Faire le point sur la situation de santé en lien avec le travail
- Élaborer un plan d'actions
- Préparer sa reprise d'activité après une période d'interruption

Durée

De 8h à 12h (à définir selon les objectifs)

Intervenants

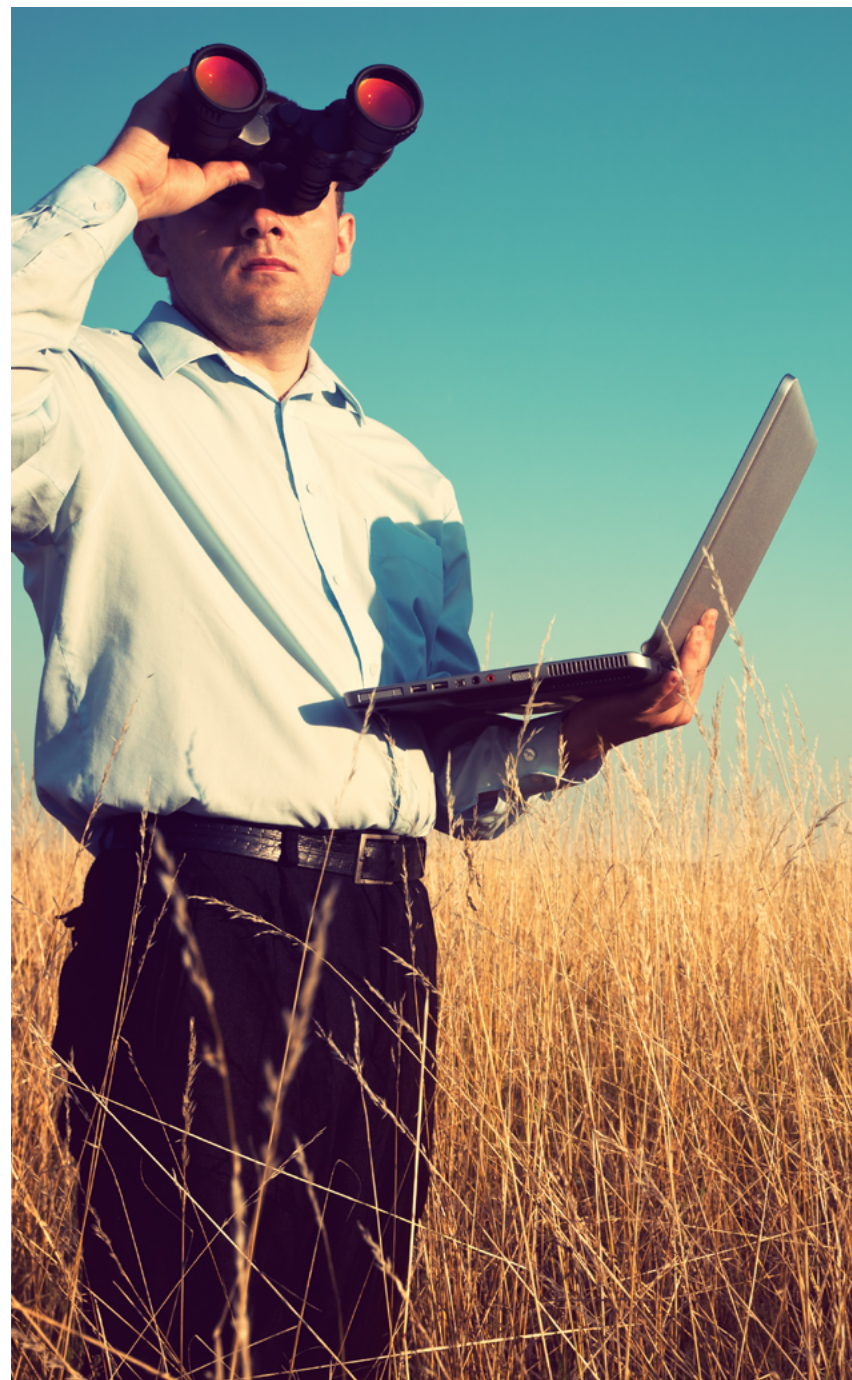
- Psychologues du travail et/ou de l'accompagnement professionnel
- Consultants bilans expérimentés

Lieux d'intervention

Toulouse • Muret • Colomiers • Montauban

Financements

- CPF
- Plan de développement des compétences et autofinancement



BILAN DE (RE)POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL



Objectifs

- Accompagner le salarié dans la gestion de sa carrière en interne et/ou à l'externe de manière co-construite avec l'entreprise.
- Étudier des pistes de reconversion adaptées à sa situation de santé en analysant l'adéquation contraintes médicales/évolution de carrière.
- Permettre à l'entreprise de disposer d'un outil accompagnement à la mobilité.

Durée

24h dont 18h de rendez-vous, 3h d'entretien en tripartites avec l'employeur et 3h de travail personnel et de recherches documentaires assistées

Intervenant

Psychologue du travail

Lieux d'intervention

Toulouse • Muret • Colomiers • Montauban • Ou intra-entreprise (avec mise à disposition d'un bureau individuel)

Financements

- Plan de développement des compétences
- FIPHFP (fonction publique) ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise/« Mission Handicap »

REMOBILISATION VERS L'EMPLOI

Objectifs

Apporter un soutien dans les difficultés rencontrées aux salariés en arrêt de travail. L'accompagnement se fait sur 3 axes : le soi, le travail, la santé, afin de lever les freins et d'identifier les ressources permettant un retour à l'emploi.

Durée

L'action se déroule sur une période de 6 à 10 semaines, soit 12h d'accompagnement via des entretiens de face à face et une consultation médico-professionnelle si besoin.

Intervenants

- Psychologue du travail
- Médecin

Financements

- Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise/« Mission Handicap »
- Convention avec CARSAT Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Gers, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne (uniquement sur orientation CARSAT)



ÉVALUATION MÉDICO-PROFESSIONNELLE



Objectifs

- Faire un point précis sur sa situation de santé
- Analyser les capacités et les restrictions d'aptitudes
- Disposer de préconisations sur les environnements de travail à privilégier

Durée

1 rendez-vous médical individuel d'1h15 à 2h

Intervenant

Médecin

Lieux d'intervention

Toulouse • Muret • Colomiers • Blagnac • Montauban • Ou mise à disposition d'un local permettant de réaliser un rendez-vous médical

Financements

Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise/« Mission Handicap »

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Objectifs généraux

- Modifier le regard sur le handicap/ Appréhender les différentes déficiences et leurs conséquences
- Acquérir des notions sur la Loi de 2005
- Partager son expérience et bénéficier de mises en situation

Types de formations

Pour un accueil adapté

Objectif

Faciliter le contact avec les personnes en situation de handicap et adopter une attitude appropriée

Public visé

Toute personne qui dans son activité professionnelle est amenée à accueillir des personnes en situation de handicap

Pour une collaboration adaptée

Objectif

Faciliter les échanges professionnels avec des collaborateurs en situation de handicap et adopter une attitude appropriée

Public visé

Toute personne qui dans son activité professionnelle est amenée à collaborer avec des personnes en situation de handicap

Durée

Plusieurs formules possibles à personnaliser selon les besoins : d'une demi-journée à 2 jours

Intervenantes

- Chargée de mission handicap
- Formatrice

Lieux d'intervention

Dans nos locaux ou in situ

Financements

Plan de développement des compétences ou fonds dédiés dans le cadre d'accord d'entreprise/« Mission Handicap »



UNITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

📍 28 rue de l'Aiguette à Toulouse (siège)

☎ 05 62 14 95 00

✉ accueil@ucrm.fr

Votre contact

Elodie DE ALMEIDA

Chargée de développement

☎ 05 34 63 04 03 - 06 99 30 77 70

✉ e.dealmeida@ucrm.fr

UCRM.FR